# COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

**Benbassa (Esther),** ***La république face à ses minorités. Les juifs hier, le Musulman aujourd'hui,*** Mille et une nuits**,** Paris, 2004, 154 p.

« Une nation qui tremble, ou feint de trembler, devant un morceau de tissu, ce n'est tout de même pas rien » (p. 113), s'exclame Esther Benbassa qui se définit comme une juive de France, non croyante, hostile à tout communautarisme. Sur l'attitude de la France à l'égard des juifs hier et des musulmans aujourd'hui elle publie un essai qui se veut d'abord œuvre civique.

Esther Benbassa montre que les minorités sont tentées de se replier sur elles-mêmes par attachement à une culture d'origine ou à une religion fondatrice, par peur ou par volonté de manifester une rébellion contre des valeurs étrangères. Ces groupes cherchent à se rattacher à une communauté transnationale, plus ou moins idéalisée, Israël pour les uns, les Palestiniens ou la communauté musulmane pour les autres. Même si seul un faible groupe de juifs français rêve de s'établir sur la terre de ses ancêtres, beaucoup approuvent systématiquement la politique d'Israël, qu'elle qu'en soit l'orientation. Principale différence relevée par l'auteur, l'intégration est acquise pour les juifs, mais reste imparfaite pour certains musulmans dont la religion constitue « un territoire, une culture, une société » (p. 61). De plus, les premiers éprouvaient de la reconnaissance à l'égard d'un pays qui les avait émancipés, les seconds souffrent amèrement de discriminations « sur la terre de leurs anciens colons » (p.68).

Esther Benbassa observe que la France comprend mal le phénomène communautariste qu'elle confond avec les réseaux de sociabilité, lesquels favorisent souvent l'intégration. Elle montre que l'attachement des juifs à leurs origines ne les empêcha pas de devenir des citoyens modèles et de servir leur pays. L'analyse erronée du communautarisme a abouti à la création du Conseil français du culte musulman, institution en contradiction avec un régime de séparation des Eglises et de l'Etat, mais notabilisant les représentants de l'islam radical.

La France, ajoute l'auteur, reste marquée par le jacobinisme, qui traduit toute revendication identitaire comme une atteinte à l'unité nationale, et par l'idée de sa supériorité culturelle, ce qui la conduit à revendiquer son « exception culturelle », jugée folklorique (p. 120). Le livre fustige « l'étatisme laïciste » synonyme « d'une religiosité profonde et exclusive » (p.78) qui essaie de légitimer un combat mené contre l'islam : « la laïcité dogmatique de la France serait-elle une sorte de retour d'un refoulé chrétien jamais vraiment éliminé ? » (p. 81). Ainsi s'expliquerait le refus d'introduire dans le calendrier de nouvelles fêtes non chrétiennes. A ceux qui condamnent le voile pour permettre la libération de la femme, Esther Benbassa répond que la France a encore beaucoup à faire pour assurer l'égalité à ses ressortissantes et qu'il existe plusieurs voies d'émancipation possibles hors de l'arrogant modèle occidental.

L'auteur prévoit un avenir sombre. La loi sur le voile, type d'approche « simpliste et globalisante » (p. 103), renforcera le port de cet accessoire vestimentaire. La loi révèle que la France vieillie n'a pas su comprendre son temps, un XXI° siècle fait de diversité religieuse. Le respect des principes laïques désuets empêche l'insertion des personnes issues de l'immigration. « Une société qui exclut ne peut plus se targuer d'être démocratique ni servir d'exemple à ses concitoyens » (p. 153).

Cet essai, appuyé sur de nombreuses références historiques et rédigé d'un ton ferme, froissera les certitudes des uns et fortifiera les convictions des autres. En tout cas, il ne laisse pas le lecteur indifférent et il alimente avec brio le débat actuel.

Ralph Schor

**Dornel (Laurent), *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie***, Hachette, Paris, 2004, 362 p.

La thèse de Laurent Dornel, dont la publication était très attendue, est un essai de socio-histoire qui met l'accent sur les pratiques sociales et en recherche la signification profonde.

L'auteur part du constat que les trois quart des incidents xénophobes du XIXe siècle se situent entre 1870 et 1914, surtout dans la décennie 1880-1890 où sont concentrées 70 % des affaires. Il analyse celles-ci, depuis les rixes individuelles jusqu'aux affrontements collectifs et aux émeutes, les lieux, souvent consacrés à la détente comme les cafés, les moments, plutôt le soir, la fin de semaine, au printemps ou en été. Il observe qu'il n'existe pas un lien automatique entre la densité des étrangers et la conflictualité. D'autres facteurs jouent un rôle plus évident. Ainsi, chez les Français, la faiblesse de la qualification professionnelle et de l'encadrement syndical favorise la violence, de même que certaines solidarités locales. Les périodes de crise économique et d'agitation nationaliste stimulent naturellement la haine, ainsi que la volonté de venger un préjudice matériel ou symbolique, réel ou supposé. La violence s'exprime selon des processus codifiés : l'affrontement est souvent préparé, voire annoncé par des affiches ; il peut mobiliser une foule importante comme à Aigues-Mortes en 1893 ; il commence par un défilé au cours duquel est fréquemment arboré le drapeau tricolore, signe d'appartenance nationale ; il dégénère en chasse à l'homme et en siège ; les forces de l'ordre peuvent être molestées mais la médiation des représentants de l'Etat est volontiers acceptée. La majorité des protagonistes identifiés comprend des hommes plutôt jeunes et célibataires, généralement connus comme des citoyens honorables. Des associations spécifiques vouées à la défense du travail national se créent. Les socialistes dont la réflexion sur la main-d'œuvre étrangère reste sommaire dénoncent eux-mêmes la concurrence exercée par les allogènes.

Laurent Dornel montre ensuite qu'au XIXe siècle la xénophobie est largement répandue hors du monde ouvrier. A la Chambre, ce thème mobilise les radicaux, les boulangistes, les socialistes plus que la droite nationaliste. Un choix résolument républicain est parfaitement conciliable avec le rejet des étrangers. Les députés réclament des taxes frappant les immigrés ou leurs employeurs, une limitation ou une interdiction de l'emploi des non-Français, un renforcement de la surveillance. De nombreux griefs sont formulés : menace que les étrangers représentent pour l'ordre public, espionnage, exemption du service militaire, concurrence et baisse des salaires. Intellectuels et journalistes, conscients du déclin démographique du pays, redoutent une submersion mortelle. Dans ces conditions, l'Etat, de plus en plus sollicité, accroît la surveillance et s'attache d'abord à maintenir l'ordre, en montrant d'ailleurs plus d'indulgence pour les nationaux que pour les étrangers. Puis les pouvoirs publics multiplient les enquêtes et les dénombrements pour identifier les nouveaux venus. Une législation protectionniste spécifique est élaborée comme les décrets Millerand de 1899. La défense de l'immigration par les libéraux, les patrons, les démographes, les économistes ne peut enrayer cette évolution. Tout au plus ces spécialistes contribuent à faire progresser l'idée que la naturalisation résoudrait le problème. Ainsi paradoxalement les discours xénophobes favorisent l'idée d'une nécessaire assimilation.

Enfin l'auteur, s'appuyant sur les données de l'anthropologie, souligne que l'étranger est nécessaire à la survie du groupe qu'il pousse à se structurer. Dans le cas présent, la venue des immigrés accélère l'intégration nationale et sociale des ouvriers : « Au début de la IIIe République, la xénophobie apparaît comme une machine à fabriquer du national » (p. 231). Le rejet de l'étranger constitue certes longtemps un réflexe sommaire, frappant aussi bien le Français d'une autre région que l'étranger au sens juridique du terme. Puis l'identité nationale se construit à l'abri des frontières ; une citoyenneté, fondée sur le suffrage universel et des droits sociaux, est élaborée et exclut forcément les étrangers. De la sorte la nationalisation de

la société met en évidence la particularité de l'immigré. L'ouvrier qui craint la concurrence du non-Français repousse désormais celui-ci au nom de la citoyenneté. Ainsi la conscience de classe se trouve intimement liée à la conscience nationale et la xénophobie prend une dimension idéologique. La xénophobie, facteur de solidarité entre Français, fortifie le lien social.

Laurent Dornel qui a consulté de nombreuses sources donne à sa démonstration une assise scientifique solide. Cette démarche érudite se révèle convaincante et permet de mieux comprendre la nature du nationalisme français, avant 1914 comme à l'époque actuelle.

Ralph Schor

**Gastaut (Yvan) et Mourlane (Stéphane),** ***La Semeuse, 1904-2004. Histoire d'un patronage niçois*****,** Serre, Nice, 2004, 150 p.

La Semeuse, à l'origine patronage catholique, créé le 17 septembre 1904, est devenue au fil du temps un des acteurs essentiels de la vie sociale et culturelle niçoise. A l'occasion du centenaire de cette institution, les dirigeants ont ouvert leurs archives et invité deux universitaires, entourés d'une petite équipe, à écrire l'histoire du vieux « patro ».

La Semeuse située dans le vieux Nice, sur le territoire de la paroisse du Gèsu, constituait comme ses homologues une réponse du catholicisme social face à la sécularisation des mœurs et à l'anticléricalisme de la République. Le fondateur, l'abbé Porcier, et les prêtres qui lui succèdent voulaient donner aux jeunes une formation intégrale, assise sur les principes chrétiens et diffusée à travers les activités récréatives, culturelles et sportives. Le public visé était la population ouvrière du vieux Nice, française et immigrée.

Le développement de la Semeuse n'apparaît pas régulier. Les années 1920 furent fastes. Le patronage se transforma en « œuvre d'éducation populaire moderne » en 1930, mais traversa ensuite une période difficile en raison de la concurrence des organisations communistes et des critiques de l'Action catholique spécialisée, dont la JOC, contre les vieilles méthodes paternalistes en honneur dans les patronages. Mgr Rémond, évêque de Nice, chargea alors l'abbé Isnardi de rajeunir la Semeuse. Celle-ci connut une seconde jeunesse, suivie d'un déclin dans les années 1960, faute de s'être adaptée aux changements de la société. Aussi de nouvelles transformations furent-elles nécessaires comme l'instauration de la mixité en 1971 et une évolution vers une laïcisation. Le redressement se trouva compromis après 1980 quand le maire Jacques Médecin privilégia une structure municipale qu'il contrôlait mieux, le Centre d'animation culturelle et loisirs (CACEL). L'expansion reprit dans les années 1990 au sein d'une Semeuse laïcisée, orientée vers l'éducation populaire, fidèle aux valeurs humanistes qui l'avaient toujours caractérisée.

Les auteurs, après avoir retracé l'évolution générale de l'ancien patronage, passent en revue les diverses activités que celui-ci proposa au fil du temps. L'enseignement religieux représentait au départ une priorité. La formation de base et le catéchisme de persévérance pour les plus grands étaient organisés d'autorité. Plus tard, une convivialité plus souple, des valeurs morales et éducatives plus généralistes, mais toujours axées sur le religieux, se sont imposées. Dès le départ, l'action de la Semeuse s'est inscrite politiquement au sein du catholicisme social, dans l'hostilité au communisme, au socialisme, à la franc-maçonnerie et même à la tradition garibaldienne. Le patronage, même s'il voulait rester neutre dans les joutes locales, a toujours cherché à entretenir de bonnes relations avec le maire de Nice et les notables, tels Jean Médecin et Raoul Bosio, dispensateurs de subventions. En matière culturelle et artistique, la Semeuse a essayé d'attirer un vaste public, allant au delà des enfants de la vieille ville, au moyen d'activités très diversifiées, fanfare, chant choral avec un large

répertoire allant des hymnes patriotiques au jazz, pratique des instruments de musique anciens et modernes, projections fixes et cinéma, théâtre français et dialectal. Le sport a été aussi intensément pratiqué, tir et préparation militaire au début, gymnastique, puis football, basket-ball, boxe, athlétisme, ping-pong, natation, tennis. La colonie de vacances a beaucoup compté dans le succès de la Semeuse. Au départ, le patronage assurait une garderie à Nice même, sur la colline du Château, puis, après la Deuxième Guerre mondiale, il s'installa à la Gordolasque, près de Belvédère ; les conditions d'hébergement, spartiates au début, s'améliorèrent progressivement, surtout quand la colonie devint accessible en automobile à partir de 1966. En 1978, un second centre de vacances fut géré à Berthemont.

Grâce à de riches archives et à des témoignages, l'histoire de la Semeuse est retracée avec précision. Les auteurs prennent soin de toujours situer les faits concernant le patronage niçois dans l'évolution générale du catholicisme français et de la société. Il en résulte un texte riche, parfaitement informé, scientifique sans être pesant. La personnalité et l'action des grandes figures de la Semeuse, comme Auguste Kerl, président de 1946 à 1999, ou l'abbé Bernard Navarre, directeur de 1961 à 1974, sont présentées concrètement et donnent au livre une dimension très vivante. La mise en page, l'abondante iconographie, les encadrés concourent à la réussite. C'est ainsi un siècle de culture populaire et de dévouement à la cause de l'éducation des jeunes les moins favorisés qui est reconstitué avec talent par cet ouvrage brillant.

Ralph Schor

**Jeanneney (Jean-Noël), *Le Duel. Une passion française, 1789-1914*,** le Seuil, Paris, 2004, 234 p.

Quel point commun entre Lamartine, Thiers, Proudhon, Hugo, Dumas, Gambetta, Barrès, Briand, Maurras, Blum, Jaurès… ? Tous se sont battus en duel au moins une fois. L'irascible Clemenceau est allé jusqu'à la douzaine. Entre 1870 et 1900, le nombre des assauts aurait atteint 200 à 300 par an. Jean-Noël Jeanneney a voulu comprendre pourquoi tant d'hommes politiques, de journalistes, d'artistes, d'écrivains se sont affrontés à l'épée ou au pistolet tout au long du XIXe siècle.

Le combat était codifié par des règles strictes et inspira de savants traités. Les duellistes et leurs témoins, conscients du danger essayèrent progressivement de réduire le risque, notamment arrêtant le duel au premier sang, de sorte que le nombre de combattants occis sur le pré diminua. Cependant beaucoup de contemporains déploraient cette évolution qui enlevait sa portée à l'affrontement. Une telle idéalisation de la mort, qui transforma en héros le jeune et brillant Armand Carrel tué par Emile de Girardin en 1836, révélait d'abord une conception romantique de la vie : dans un monde de plus en plus fondé sur la raison et la science, il fallait, à l'aide de sensations fortes et sauvages, préserver une dimension irrationnelle et épique. La fréquente futilité des raisons motivant le duel et le caractère dérisoire de celui-ci, qui n'échappait pas aux contemporains, pour autant n'entraînait pas de dérobade.

Les pouvoirs publics et la justice détournaient leur regard du duel. Celui-ci n'était pas évoqué dans le code pénal de 1810 ; les parlementaires qui voulurent en 1819, 1829, 1848, 1851, 1877, 1883 et 1895 interdire ou réglementer ce type d'affrontement se heurtèrent à une majorité d'élus hostiles. Malgré cette mansuétude, les combattants affirmaient souvent leur volonté de contester l'Etat jugé illégitime, injuste, autoritaire. En fait, le duel servit fréquemment de soupape politique : sous la Restauration nombreux furent les assauts entre demi-soldes nostalgiques de l'Empire et royalistes triomphants ; sous la Monarchie de Juillet se battirent légitimistes et républicains contre orléanistes, la révolution de 1848 amena une

nouvelle vague de combats ; sous le Second Empire, surtout après 1860, républicains et bonapartistes confrontèrent leurs idées sur le pré ; puis, sous la IIIe République, les tourbillons du boulangisme, du scandale de Panama, de l'affaire Dreyfus amenèrent un dernier apogée sanglant.

Le fait que les gens du commun ne se battent pas en duel suscite une autre interprétation : se rencontrer en combat singulier permettait aux classes bourgeoises montantes d'imiter les anciennes élites aristocratiques qu'elles remplaçaient. En particulier les journalistes, souvent sur le pré et donnant à leurs assauts un grand écho médiatique, trouvaient ainsi un moyen d'entrer dans la caste des puissants.

Le duel peut être enfin considéré comme une sorte d'affirmation identitaire. En un temps de promotion des masses et de civilisation de plus en plus unificatrice, il proclamait la souveraineté de l'individu. Contre l'Eglise catholique qui condamnait formellement le duel, les combattants affichaient leur libre arbitre et l'autonomie de la pensée. Contre l'Allemagne vainqueur en 1870, le duel, métaphore d'une revanche prochaine, manifestait le courage individuel, l'âme vaillante et indestructible de la patrie, l'attente de jours glorieux.

Ce fut précisément la Grande Guerre qui signa l'acte de décès d'une pratique désuète. Le massacre de la jeunesse dans les tranchées rendait évidente l'absurdité d'une mort risquée pour des motifs souvent ridicules. La guerre industrielle avec le profond traumatisme moral qu'elle avait causé enterrait l'ancienne fascination pour une mort aléatoire et romantique et réhabilitait le caractère sacré de la vie. En outre, le déclin définitif de la noblesse effaçait le désir de la mimer. Quant à ceux qui voulaient contester le pouvoir, s'offraient à eux de nouvelles formes d'action collective, théorisée et orchestrée par des partis, des ligues, des associations diverses.

Sur cette évolution, Jean-Noël Jeanneney a écrit un livre agréable et savant, illustré par de nombreux exemples dramatiques ou grotesques. Au-delà des épisodes pittoresques, l'auteur montre bien que le duel, par sa dimension négatrice, incarnait les frustrations du XIXe siècle. En fait cette pratique anachronique révélait la genèse d'une société nouvelle.

Ralph Schor

**Malandrino (Corrado) (dir.),** ***Un popolo per l'Europa Unita. Fra dibattito storico e nuove prospettive teoriche e politiche*****,** Florence, Leo S. Olschki editore, 2004, 248 p.

Après l'élargissement de la Communauté européenne à dix nouveaux membres le 1er mai 2004, l'adoption d'une Constitution pour l'Union par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles le 18 juin 2004 marque une date dans la progression de ce qui n'était qu'une utopie à la fin du second conflit mondial. Le présent ouvrage collectif n'est pas dépassé par ces événements récents en ce qu'il adopte une position originale qui se propose de reconsidérer ce mouvement dans une optique prospective. En effet, l'idée de peuple européen affronté avec la question connexe du cadre institutionnel capable de l'enlacer développé dans cet ouvrage anticipe à la fois sur l'élargissement possible à d'autres pays distincts par la pauvreté comme la Bulgarie et la Roumanie ou par la religion majoritairement pratiquée, en l'occurrence l'Islam, en ce qui concerne la Turquie, et sur le délai de ratification laissé à la discrétion de chaque membre avant un vote global à la majorité de 55 % des Etats et 65 % de la population de l'Union qui ne présage pas de la nature des résistances. Ce livre peut-être maladroitement séparé en deux parties rassemble des contributions tant théoriques qu'engagées qui montrent toute l'audace de la recherche historique en Italie sur ce sujet.

L'essai introductif de l'ouvrage sous la plume de Corrado Malandrino explore la définition d'un sujet constituant comme condition de possibilité de l'existence d'un peuple

européen et conclut après avoir passé en revue les modèles de l'assemblée représentative, du fédéralisme et du paradigme de la communication entre l'individu et les institutions qu'il peut se trouver dans une conscience volontariste d'une identité tournée vers le projet politique qui le concerne. Dans sa lecture du projet de Traité constitutionnel Sergio Dellavalle craint que la profusion de liste des valeurs partagées énoncées n'indique une certaine confusion conceptuelle qui soit la source d'interprétations multiples, soit, en ce qui le concerne, un déficit démocratique se traduisant par l'absence de reconnaissance de compétences proprement communautaires accordées aux citoyens de l'Union. Le texte de Giuseppe Buttà apparaît plus pragmatique puisqu'il éclaire principalement le fait qu'une évolution idéale de l'Europe vers un Etat supranational ou une union du type Etats-Unis d'Amérique s'est heurtée au problème d'une politique extérieure et de défense commune toujours d'actualité dans la mesure où jusqu'à présent celle-ci n'a pu se concrétiser que par des alliances parcellaires qui n'intègrent pas l'ensemble des pays membres. L'intérêt majeur de la contribution de Pietro Costa est d'introduire entre le discours universaliste des droits et la problématique particulariste de l'identité la notion de limites de l'espace administratif c'est-à-dire de l'importance d'un regard extérieur des confins à conjuguer avec le moment historique de la formation des Etats nationaux du XIXème siècle et par la même capable de projeter une citoyenneté européenne fondée sur la pluralité des appartenances. Lucio Levi développe ensuite l'idée qu'il existe un rapport étroit entre le mode de production et les formations politiques, aux exigences de l'économie industrielle a répondu la construction des Etats nationaux tandis que la Communauté européenne fut d'abord pensée dans les termes d'un marché unique rendu nécessaire par la globalisation liée à la révolution scientifique dans les communications et les transports. C'est donc l'internationalisation des échanges qui constitue le moteur dans la création d'une société civile élargie dont la dimension soit capable de contrôler l'obsolète séparation entre politique interne et politique externe par un processus constitutionnel de rassemblement des démocraties libérales. Pour cet auteur le fédéralisme serait donc le stade ultime d'une transformation à l'échelle mondiale dont les entreprises multinationales, les organisations non gouvernementales, les centres de recherches, l'étendue de la diffusion des religions, et aussi bien les organismes criminels et terroristes sont des indicateurs patents. Cette perspective a l'avantage de nous faire comprendre que la création d'un peuple européen au centre des débats actuels est le reflet d'enjeux planétaires cruciaux qui ne se limitent pas à d'incertains nouveaux lendemains qui chantent mais tiennent d'abord à l'élaboration d'un cadre territorial suffisamment vaste pour maintenir une possible gouvernance des problèmes nécessairement transnationaux qui se profilent chaque jours. Francesco Ingravalle s'attache ensuite à expliciter le principe de subsidiarité entre les instances de l'Union d'une part, entre pouvoir supranational et souveraineté nationale d'autre part. Ce principe élaboré au fur et à mesure des traités permet de régler les conflits entre les différents niveaux communautaires par la délégation au cas par cas des compétences ce qui en fait un outil juridique démocratique tant vertical qu'horizontal supposant la participation des diverses représentativités à la mise en pratique collégiale des décisions. La seconde partie du livre sur laquelle nous nous attarderons moins est consacrée à la position particulière de partis politiques et surtout à la mise en valeur de certaines personnalités qui ont toutes en commun d'avoir eut une pensée européenne forte. La position des travaillistes britanniques est d'abord évoquée avec leur réticence datant d'avant le début de la seconde guerre mondiale vis-à-vis d'une Europe fermée à l'extension de l'idée fédérale conformément à la longue tradition juridique du Royaume-Uni non seulement interne mais également dans ses relations priviliégiées avec sa zone d'influence dans le monde. L'étude suivante revient sur le parcours intellectuel du militant italien Mario Albertini qui fut à la tête du Mouvement Fédéraliste Européen de 1962 à 1995 et dont l'activité avant-gardiste consista toujours à postuler un peuple européen préexistant et par là même capable de guider toute union institutionnelle. Au

fil de ses discours sur l'Europe est analysée la pensée de Jacques Delors et notamment la permanence de son usage du pluralisme dans la Communauté. Celui-ci se fonde sur l'acceptation à partir de l'Acte Unique Européen qui entra en vigueur en 1987 d'une dimension culturelle que l'homme d'Etat français entend conjuguer avec la diversité des traditions dans lesquelles s'inscrivent les nations dont le concept ne recouvre pas, selon lui, celui d'Etats mais prend en compte une sorte de personnalité de l'individu nécessaire pour contrebalancer la globalisation des marchés. L'originalité d'Alexander Lander, à la fois favorable au pluri-linguisme, attentif aux minorités autant qu'à l'élargissement à l'Est comme au Sud de l'Union, et, pour le dire en un mot, engagé dans la cohabitation pacifique entre les peuples, est également soulignée comme une contribution majeure qui conduisit cet homme dans les rangs des écologistes italiens. Le dernier texte aborde les conditions selon lesquelles les syndicats pourraient participer à la création du tant discuté modèle social européen qui essentiellement sont celles de leurs capacités à intervenir dans la réglementation des institutions internationales.

Bouleversant quelque peu l'ordre des chapitres du livre nous voudrions conclure sur la contribution d'Helga Bories Sawala sur le rôle de l'histoire dans l'élaboration d'une mémoire commune aux Européens. L'auteur montre d'abord que la mémoire collective comme éveil de la conscience de la mémoire individuelle à celle d'un groupe telle que l'a défini Maurice Halbwachs fait l'impasse sur le politique au profit de la culture. Ce glissement a été confirmé par l'étude de Pierre Nora sur les mémoires d'Etat constitutives de l'espace national en ce que ce dernier escamote la citoyenneté au profit de la légitimation du pouvoir. Helga Bories Sawala s'accorde avec Eric J. Hobsbawm pour montrer que cette perspective consiste en une lecture du passé en fonction des besoins du présent et participe de l'invention de communautés imaginées dans le cadre national. Sauf à revenir en arrière celui-ci ne correspond plus aux besoins de l'Union européenne et c'est sur cette note pessimiste quant à la nécessaire internationalisation de l'historiographie dirigée vers l'intégration démocratique que l'article se termine. Dans l'ensemble cet ouvrage collectif est particulièrement stimulant par la pluralité des approches qu'il rassemble faisant ainsi la part de l'utopie et du pragmatisme vis-à-vis d'une réalité européenne qui désormais impose même aux plus sceptiques de prendre parti.

Thierry Couzin

**Mayaffre (Damon), *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République,*** Honoré Champion, Paris, 2004, 291 p.

Damon Mayaffre, historien de formation et chercheur au CNRS, s'est spécialisé dans la logométrie grâce aux techniques informatiques de laquelle il analyse le discours politique. Il a déjà obtenu des résultats remarquables dans sa thèse, *Le poids des mots*, où étaient étudiées toutes les paroles publiques de Maurice Thorez, Léon Blum, André Tardieu et Pierre-Etienne Flandin. Il publie un nouvel ouvrage consacré aux présidents de la Vème République, principalement Jacques Chirac. De ce dernier il a traité à l'ordinateur 816 discours comprenant 1 544 505 mots.

Damon Mayaffre caractérise d'abord le verbe présidentiel depuis de Gaulle et en présente le lexique commun. Importantes apparaissent les constantes, les chefs de l'Etat se sentant obligés de prononcer des allocutions patriotiques et largement consensuelles. Dans tous les cas, le mot le plus fréquent est « France » suivi de « pays », sauf chez V. Giscard d'Estaing qui met en seconde position « problème » et « pays » au troisième rang. « Europe et « monde » se situent aussi très tôt parmi les occurrences les plus fréquentes. A part de Gaulle qui affectionne « peuple », « Etat », « République », les présidents évitent les termes

comportant une forte charge politique. D'une manière générale, au fil du temps, l'emploi des noms décline au bénéfice des verbes, ce qui atteste une mise en scène du dire au détriment de la conceptualisation. En somme le pragmatisme l'emporte de plus en plus sur la théorie et l'idéologie.

Ces traits généraux posés, l'auteur précise les particularités propres à chaque président. De Gaulle insiste sur la dimension politique et institutionnelle, sur-emploie « peuple », « Etat », « chef », et aussi « Algérie » en fonction de la conjoncture. Pompidou se singularise par une pensée humaniste et culturelle qui le conduit à multiplier les mots « civilisation », « jeunesse », « poète », « bonheur », « individu », « humanité », à quoi s'ajoute un vocabulaire économique moderne. V. Giscard d'Estaing apparaît comme, un pédagogue qui, face à la crise, évite la polémique pour expliquer les « problèmes », les « questions », les « événements », la « situation » généralement qualifiée d' « actuelle ». Mitterand, spectaculairement égotique, utilise lourdement le « je » et le « moi », quand ce n'est pas le « moi, je », surtout en période de cohabitation, ce qui aboutit à évacuer les préoccupation socialistes ou européennes.

Quant à Jacques Chirac, champion du syncrétisme verbal, il emprunte mots, procédés, thèmes à tous ses prédécesseurs, avec un goût prononcé par les adverbes et le présent de l'indicatif. Ainsi, le président ne se situe pas dans une filiation attendue avec le gaullisme et présente une identité lexicale floue, ce qui contribue à brouiller la personnalité politique du chef de l'Etat. S'il emploie précocement le terme « mondialisation », il l'entoure de connotations diverses, voire antagonistes, ce qui est peut-être une manière de rechercher le consensus. De même, le mot « jeunes », assez fréquent, permet d'échapper aux catégorisations sociales et idéologiques trop précises. « Démocratie » sert à légitimer l'action internationale de la France contre les dictatures et, dans le cadre intérieur, à qualifier la proximité, les liens personnels, les nécessaires contacts entre élus et électeurs.

Pour ce qui est des artifices oratoires, le terme favori de Jacques Chirac est « naturellement », employé une fois tous les 500 mots. C'est sans doute un tic de langage, mais aussi une manière de camoufler un embarras, de lier deux affirmations contradictoires, d'afficher la plus grande assurance et d'invoquer l'évidence. Dépossédé d'une grande partie de son pouvoir par la longue cohabitation avec Lionel Jospin, Chirac parle de plus en plus pour donner l'impression qu'il agit. En fait, devenu conseilleur et censeur, il se contente de signaler ce qui doit ou devrait être fait, surtout les « réformes » nécessaires. Le repli sur la politique étrangère permet au président d'exister face à un Premier ministre tout puissant. Mais, de 1997 à 2002, ce dernier atténue fortement son discours politique, tandis que Jacques Chirac politise de plus en plus le sien. Faut-il voir là un des causes de l'échec de Lionel Jospin à l'élection présidentielle ?

Ce livre brillant, solide, savant sans lourdeur, laisse au lecteur une forte impression de satisfaction intellectuelle. En effet, la démonstration scientifique, permise par la recherche informatique, donne des résultats incontestables, a-idéologiques. Le citoyen voit d'une part confirmées certaines de ses observations et de ses intuitions, d'autre part il découvre des réalités mesurables et importantes, indécelables par l'analyse traditionnelle. L'historien éprouve la sensation inédite et grisante d'entrer pour la première fois dans l'univers mental et la conscience des principaux acteurs politiques.

Ralph Schor

**Paxton (Robert O), *Le fascisme en action*,** le Seuil, Paris, 2004, 436 p.

Robert Paxton, partant que l'idée que les dirigeants fascistes ne possédaient guère de programme et qu'Hitler lui-même relativisait ses Vingt-cinq points de 1929, considère qu'il est inapproprié d'avancer une définition théorique et abstraite du fascisme. Aussi se retourne-t-il vers la pratique politique, en évolution constante, pour comprendre la valeur profonde du phénomène.

L'auteur évoque d'abord l'émergence depuis le XIXe siècle d'un nationalisme et d'un racisme agressifs, ainsi que d'angoisses liées à l'idée de décadence, de dénatalité, d'effondrements de la communauté, de menaces culturelles et biologiques incarnées par les minorités. Ces facteurs ont préparé le terrain, accrédité l'idée d'une crise majeure menaçant la primauté et l'intégrité du groupe principal, fait naître l'aspiration à une unité plus étroite de cette entité, considérée comme élue, sous l'autorité de ses dirigeants naturels. La volonté et la violence se sont trouvées légitimées quand elles assuraient la survie du groupe. Aussi fallait-il non pas couper les masses de l'action politique, mais les enrôler au service de la cause sacrée. La Grande Guerre, avec les bouleversements, les peurs et les colères qu'elle engendra, permit le passage à l'acte, surtout dans les pays peu intégrés et mal gouvernés.

L'enracinement des régimes fascistes illustre le pragmatisme de Mussolini et d'Hitler guidés par leur soif de pouvoir. La conquête de celui-ci dépend moins du brio des intellectuels fascistes que de la profondeur de la crise et de l'habileté tactique des chefs. Ces derniers en effet ne s'emparent pas des leviers de commande par la victoire électorale ou le coup d'Etat, mais par le « bluff » comme la pseudo-marche sur Rome ou la coopération avec les élites conservatrices désorientées. Dans certains cas, les régimes traditionnels, quand ils sont solides, écrasent le fascisme et reprennent à leur compte quelques idées de celui-ci.

L'exercice du pouvoir montre que les dictatures fascistes, n'ayant jamais existé à l'état pur, ne sont ni monolithiques ni statiques. En fait l'action politique s'organise dans une tension constante entre quatre forces collaborant dans un climat de querelle : le chef, le parti, l'appareil d'Etat, la société civile. Du compromis entre le dynamisme fasciste et l'ordre conservateur résulte une « révolution » qui préserve la propriété et la hiérarchie socio-économique, une volonté de subordonner l'individu à la communauté et de réduire au maximum la sphère privée. Dans le long terme, les régimes fascistes doivent produire une impression de mouvement permanent pour tenir leurs promesses. Certains y renoncent et se modèrent relativement comme l'Espagne de Franco. Ceux qui poursuivent sur leur lancée sombrent dans une violence de plus en plus marquée, une fièvre de conquêtes extérieures, une radicalisation si extrême qu'elle peut amener l'autodestruction.

Robert Paxton propose ensuite sa définition en écartant un grand nombre d'explications traditionnelles : le fascisme vu comme l'avènement d'une bande de voyous, l'instrument du capitalisme en crise, le schéma psychanaliste, l'approche sociologique reposant sur le concept d'une société atomisée fragile, la recherche du développement à l'aide d'une main-d'œuvre enrégimentée, la réaction de violence exprimée par la classe moyenne inférieure qu'écrase l'industrialisation, un simple avatar du totalitarisme, une religion politique, une tyrannie classique, une dictature d'esprit militaire ou autoritaire… En définitive, pour Paxton, les éléments fondamentaux du fascisme sont l'obsession du déclin de la société, la recherche compensatoire de l'unité, de l'énergie et de la pureté, un parti de masse rassemblant des nationalistes et collaborant avec les élites traditionnelles, un rejet des libertés démocratiques et de l'Etat de droit au profit d'une violence rédemptrice.

Robert Paxton fait preuve d'une vaste érudition, comme l'atteste, publié en annexe, un essai bibliographique qu'une quarantaine de pages. Ce qui constitue l'originalité de ce livre, ce n'est pas l'information, déjà accumulée et vérifiée par des générations d'historiens, mais l'agencement des données et leur interprétation. En ce domaine l'analyse de Paxton apparaît

d'autant plus intéressante qu'il refuse les dogmatismes et les déterminismes pour proposer une démarche concrète et une démonstration nourrie par les faits. La recherche des intentions derrière les pétitions de principe n'en devient que plus éclairante.

Ralph Schor

**Pellegrinetti (Jean-Paul), et Rovere (Ange),** ***La Corse et la République. La vie politique de la fin du Second Empire au début du XXIe siècle,*** préface de Maurice Agulhon**,** le Seuil, Paris, 2004, 680 p.

Voici un livre nécessaire qui, sur le long terme, fait comprendre l'essentiel des rapports complexes noués entre la Corse et l'Etat républicain. En 1870, la Corse reste majoritairement fidèle à la famille impériale déchue. Le clan Bonapartiste, mené par Denis Gavini, incarne un concervatisme clérical, même si une tendance minoritaire, animée par le prince Jérôme-Napoléon, se veut populaire et démocratique. Mais, à partir des municipales de 1878 et surtout des législatives de 1881, l'idée républicaine s'enracine dans le sillage d'Emmanuel Arène qui devient le maître du jeu politique insulaire jusqu'à sa mort en 1908. Quant aux gavinistes, ils se rallient eux-mêmes à la République en 1892 et forment dès lors l'axe d'une droite fidèle aux institutions. Les valeurs du nouveau régime se diffusent au travers d'une sociabilité spécifique, au cours des fêtes patriotiques, des banquets, des réunions de cercles, des plantations d'arbres de la liberté, des érections de monuments et de bustes de Marianne. La République montre ses bienfaits en construisant des voies ferrées, en procurant emplois et avantages divers. L'école et la presse contribuent à répandre les idées qui étayent l'Etat. Le personnel administratif, très politisé, apporte son concours, de même que la Ligue des droits de l'homme, la franc-maçonnerie, la libre-pensée. Cependant l'influence persistante du clergé catholique, majoritairement conservateur, conduit Arène à conserver des liens avec les cléricaux et à s'abstenir lors du vote de la loi de séparation des Eglises de l'Etat.

Après la mort d'Arène en 1908 s'opère un reclassement politique. La majorité des républicains arénistes rejoignent la droite gaviniste, tandis que s'implante une gauche radicale dirigée depuis 1910 par Adolphe Landry. C'est dans ces conditions que la Corse entre dans la Première Guerre mondiale. Les soldats insulaires manifestent leur attachement à la République par un courage sans faille. Avec 15 000 morts, la Corse est le département proportionnellement le plus éprouvé.

L'après-guerre est marqué par un début de contestation régionaliste qui prend ses racines dans une série de difficultés remontant au XIXe siècle : crise agricole, dépeuplement et régression sociale, accentuation du clientélisme. Parmi les sociétés littéraires et journaux qui sont alors diffusés se détache l'hebdomadaire *A Tramuntana*, paraissant depuis 1896, animé par Santu Casanova que sa revendication identitaire et anti-républicaine conduit à la xénophobie et à l'antisémitisme, *A Muvra* (1920) de Petru Rocca qui se situe dans la mouvance maurrassienne et se rapproche de Mussolini. Cependant les valeurs républicaines sont activement défendues par les élus, les radicaux, Landry, Moro-Giafferi, Campinchi, majoritaires jusqu'en 1928, puis la droite gaviniste dont le chef de file est François Piétri. A la veille de la Deuxième Guerre, les revendications italiennes sur la Corse suscitent un fort réflexe patriotique et républicain. Ce même sentiment entraîne en 1940 une vague maréchaliste, Pétain apparaissant comme la meilleure protection contre une annexion par l'Italie. La désaffection à l'égard du régime de Vichy et l'occupation italienne de 1942-1943 font ensuite naître une forte anglophilie et alimentent la Résistance. Celle-ci est précisément structurée par des serviteurs de l'Etat, militaires de carrière et enseignants. Le salut se confond alors avec l'identité française.

La République est restaurée le 9 septembre 1943 et la Corse est le premier département métropolitain libéré. Les communistes et de Gaulle, d'accord pour minimiser le rôle des Alliés, ne s'en disputent pas moins le pouvoir. Le dernier mot reste au général, avec l'aide du radical Paul Giacobbi qui s'emploie à rallier l'électorat gavino-piétriste. Par la suite, tandis que l'île, tout en connaissant un tourisme de masse, est l'oubliée des Trente Glorieuses, les jeux politiques traditionnels se perpétuent entre la gauche de Giacobbi et la droite de Jacques Gavini, avant que le gaullisme ne s'enracine durablement. A la même époque, le sous-développement, le sentiment d'une colonisation économique de l'île, la nécessité pour les jeunes de s'exiler pour poursuivre leurs études font naître en Corse et sur le continent des mouvements, associations, cercles d'études de type divers, apolitiques, marxistes, anticolonialistes, régionalistes, autonomistes, nationalistes, indépendantistes. La transformation de la Corse en région en 1972 et la bi-départementalisation de 1976 ne calment pas la contestation et permettent aux nationalistes de s'installer dans le jeu institutionnel. Le développement du terrorisme et, en 1975, d'un anti-terrorisme dû à des organisations parallèles, la timidité de la répression, la contamination maffieuse de la vie politique, les fraudes et détournements plus ou moins couverts par des administrations locales, la perte des repères civiques et moraux, les compromissions de certains dirigeants parisiens avec des ennemis de la République illustrent le grave recul de l'Etat. Cette déliquescence devient patente avec l'assassinat du préfet Erignac le 6 février 1998 et les initiatives du préfet Bonnet. Les projets Defferre de 1981, Joxe de 1991, Jospin de 2000 n'apportent pas de solution. Les auteurs croient cependant discerner un sursaut dans le refus de la collectivité unique, lors du référendum du 6 juillet 2003, 50,92 % des votants : ceux-ci, surtout les jeunes actifs, semblent refuser un statut avantageant les nationalistes ; ce faisant, ils manifestent une volonté de revenir à la norme républicaine.

Ce bref résumé rend imparfaitement compte de la richesse et de l'intérêt de ce gros ouvrage. Les auteurs prennent une position claire : ils récusent l'idée d'une identité corse, ethnique, politique, culturelle, immuable, distincte des valeurs républicaines et justifiant le communautarisme. Ce point de vue n'est pas avancé gratuitement ; il repose sur une vaste érudition universitaire ; d'ailleurs la première partie de l'ouvrage est issue d'une thèse brillante. Ils ne nient pas l'originalité de la Corse, mais ils situent celle-ci à sa juste place en invoquant les facteurs socio-économiques et en suggérant des comparaisons avec d'autres régions françaises de même type. Ils relativisent la spécificité insulaire en montrant l'évolution des comportements politiques sur le long terme et en soulignant que les habitants de l'île sont très proches de leurs compatriotes continentaux par leurs occupations professionnelles, leur résidence urbaine, leur démographie, leur consommation et même le choix des prénoms des enfants. La démonstration est claire, même si l'on regrette l'absence de quelques cartes électorales, et convaincante. Ce grand livre fera longtemps autorité et doit être lu par tous ceux qui veulent comprendre la génèse de l'irritant problème corse.

Ralph Schor

**Schor (Ralph),** ***Français et immigrés en temps de crise (1930-1980),*** L'Harmattan, collection populations, 2004

Spécialiste reconnu des questions migratoires, Ralph Schor offre une nouvelle livraison concernant son objet de recherche favori. La démarche retenue dans cet ouvrage est particulièrement stimulante : il s'agit d'une mise en concordance des « temps difficiles », des moments de crise qui ont émaillé le vingtième siècle français au prisme la relation à l'Autre. Le postulat de base est incontestable : en période de récession économique, le rejet de

l'immigré s'intensifie. L'intensité du racisme s'accroît et ses modes d'expression se diversifient.

Le choix des décennies 1930-40 et 1980-90 s'est imposé à l'auteur qui, rigoureusement respectueux de la démarche historique, met en lumière un certain nombre de continuités et de réflexes similaires dans la manière dont l'opinion publique aborde « l'étranger » lors des phrases de dépression économique. La peur de la concurrence apparaît comme un argument majeur permettant de transformer l'immigré en bouc émissaire : les sources utilisées, riches et variées, l'illustrent avec netteté.

Pourtant, de même que la nature de la crise, la composition de la population étrangère a beaucoup évolué entre les deux périodes. Mais Italiens, Polonais, Espagnols dans la décennie trente autant que Portugais, Algériens ou Marocains dans la décennie quatre-vingt subissent semblables discriminations. Ralph Schor démontre qu'il n'existe donc pas de traitement atténué des étrangers en fonction de leur pays d'origine. Le rejet garde sa mécanique propre : comme pour les anciens colonisés du Maghreb, aucune faveur pour les ressortissants de pays voisins de la France dans l'entre-deux-guerres, mal reçus et mal jugés, contrairement à une idée encore trop répandue aujourd'hui.

L'auteur a choisi une présentation thématique claire et fort commode pour le lecteur, articulée autour de cinq parties elles-mêmes rigoureusement déclinées en trois sous-parties.

La première s'attache à la question de la concurrence sur le marché du travail, bien mal vécue par les Français. L'exaspération est perceptible à travers maints exemples significatifs. Aux propos des élus du peuple et des représentants des pouvoirs publics s'ajoutent des écrits d'anonymes, de l' « homme de la rue ». Pour étayer sa démonstration, Ralph Schor privilégie la presse qui rassemble ces différents niveaux de discours. Parmi ceux-ci, le courrier des lecteurs : beaucoup de Français écrivaient aux journaux lesquels relayaient ou résumaient leurs doléances. Au-delà du mécontentement, c'est l'anxiété qui transparaît derrière les slogans récurrents de l'époque comme « le travail aux Français d'abord » ou le fameux « la France aux Français ». Dans ce que l'auteur présente comme une « argumentation nationaliste », le corps social tente de répondre à l'angoisse du lendemain en fabriquant la logique simpliste de la préférence nationale faisant des nationaux une catégorie de population à privilégier avant tout. Face au peu de solutions, la fermeture des frontières apparaît comme autre illusion dangereuse présentée au cours des deux périodes comme unique alternative.

Dans la seconde partie, Ralph Schor met en lumière la généralisation des attitudes de rejet. Un effet d'entraînement se produit : parti du milieu du travail, le racisme gangrène toute la société. Dès lors, la « question de l'immigration » devient un sujet d'actualité et passionne l'opinion publique. L'identité de la France, ébranlée, est ainsi remise en question tant dans les années trente que dans les années quatre-vingt autour de l'intégration des étrangers. Ce sujet provoque également des troubles politiques et sociaux : l'ouvrage illustre ce constat de nombreux exemples tirés de la presse ou de la littérature comme cette pièce de 1938 de Maurice Martin Du Gard, « *La fenêtre ouverte* », métaphore de l'irruption des étrangers dans la vie quotidienne d'une paisible famille française ou comme la question angoissante posée à la « une » du Figaro Magazine en octobre 1985 : « Serons-nous encore français dans trente ans ? ».

Le troisième temps de l'ouvrage de Ralph Schor s'attarde sur une convaincante typologie des différentes formes de rejet. Certes on pourrait débattre sur l'opportunité d'une confusion entre les termes « racisme » et « xénophobie ». L'auteur tente de démarquer l'un de l'autre en introduisant une notion de degré : le racisme, manifestation extrême, serait plus manifeste et plus grave que la xénophobie. Quoi qu'il en soit, entre rejet spontané et rejet théorisé, les facettes de l'exclusion sont diverses. Et chaque période de crise apporte son lot de discriminations exprimées sous des formes différentes. La notion de « racisme ordinaire », fort stimulante car difficile à cerner souvent faute de sources, permet de toucher au plus près

la sensibilité de l'opinion publique. Ralph Schor montre combien le racisme gagne toutes les couches de la société, jusqu'aux plus défavorisées aussi bien dans les années 30 que dans les années 80. Gardant toujours une place à part, l'antisémitisme n'a pas autant de vigueur après la Seconde Guerre mondiale. Mais l'ouvrage montre cependant -et à juste titre- une persistance bien nette de la judéophobie surtout dans certains milieux intellectuels, même si l'impact de la crise sur ce sentiment reste peu évident. Insistant sur les permanences, notamment en ce qui concerne le mécanisme de la haine, la démonstration de Ralph Schor n'en est que plus solide.

La quatrième partie aborde le « contre courant », c'est à dire les voix qui s'élèvent pour prendre la défense des immigrés et autres victimes du rejet. L'auteur, avec finesse, sait bien analyser cet autre visage d'une opinion particulièrement versatile en temps de crise. Voilà une autre constante : les crises n'ont jamais impliqué un basculement total du corps social dans la haine. Des formes de soutien ont toujours existé, venues de milieux divers, au nom d'engagements plus ou moins spontanés, plus ou moins intéressés. Les raisons morales sont souvent mises en avant pour refuser coûte que coûte toute forme de rejet : de nombreux Chrétiens, intellectuels, artistes, syndicalistes ou militants associatifs se sont inscrits dans cette démarche au cours des deux périodes avec une belle fidélité et une louable énergie. L'auteur souligne l'important engagement des intellectuels sur ce sujet, confirmé par le soutien aux « sans papiers » de l'église Saint-Bernard en 1996. Au delà, Ralph Schor évoque à travers différents exemples une certaine harmonie des rapports quotidiens ne nécessitant aucune médiation intermédiaire, ce qui revient à repousser l'idée reçue selon laquelle les relations interculturelles sont forcément conflictuelles.

Le dernier thème de ce riche ouvrage traite des réponses politiques apportées à la crise en matière de présence étrangère. Il ne fait pas de doute que l'extrême-droite est omniprésente aiguisant un discours fielleux qui ne varie guère à cinquante ans d'intervalle. Ralph Schor rappelle à toutes fins utiles les principaux événements qui ont émaillé ces périodes douloureuses de la presse gagnée par le discours ligueur aux frasques télévisées de Jean-Marie Le Pen à partir de 1983. Il met également en relief la rhétorique de ces courants ouvertement hostiles aux étrangers qui donnent le ton, obligeant les autres partis à prendre des positions parfois délicates. Magistralement, l'ouvrage se termine par une étude édifiante sur les ambiguïtés des grands partis au cours des deux périodes. On y retrouve les mêmes errements : absence de courage, incapacité à dépasser une base cédant à une xénophobie facile.

Dans cette étude solide et exemplaire, Ralph Schor invite son lecteur à s'interroger sur les ressorts du rapport à l'Autre dans l'espace public ce qui revient à s'identifier soi-même. Dans les années quatre-vingt comme dans les années trente, les Français, perturbés par les difficultés économiques et sociales, se laissent aller à des comportements de rejet banalisés. Et si l'intégration n'en est pas pour autant remise en cause -l'auteur l'a toujours montré- ce processus lent et inéluctable n'empêche pas les conjonctures conflictuelles occasionnées par les temps de crises.

Yvan Gastaut